

# Annonces légales

## VENTES AUX ENCHERES



## Crédit Municipal de Marseille

37, rue St Bazile - 13001 Marseille  
Tél : 04.91.11.40.42/49 Fax : 04.91.11.40.47  
vte.encheres@credit-municipal-marseille.fr

### VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Par le ministère des Commissaires-priseurs  
appréciateurs de l'administration et par autorisation judiciaire

**MAI 2024**

Vente courante de bijoux

**MERCREDI 22 MAI**

Expositions photos le jour même de 9h30 à 11h30

Vente à partir de 14 H

### EXPERTISE GRATUITE

Bijoux, tableaux, bibelots, objets divers  
les matins de vente en présence d'un commissaire-priseur

331745

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**UNE PARCELLE DE TERRAIN** sur laquelle est édifiée **UNE CONSTRUCTION** située à MARSEILLE (13015), formant le lot n° 2 du lotissement LE VAL AUX GRIVES, 145, Chemin de la Bigotte cadastrée dite commune section 903 C 60 pour une contenance de 5 ares et 01 ca Et une parcelle de terre à usage de parking figurant au cadastre section 903 C 96 pour une contenance de 16 ca.

**MISE A PRIX : 70.000 EUROS**

**VISITE SUR PLACE LE VENDREDI 7 JUIN 2024 DE 10 H A 11 H.**  
**ADJUDICATION LE MERCREDI 19 JUIN 2024 A 9 H 30 du matin**  
par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,  
25 rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000€.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du cabinet [www.jurisbelair.com](http://www.jurisbelair.com)  
- au cabinet de Maître Patrice BIDAULT Avocat associé au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins  
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

## ANNONCES LEGALES



### AVIS DE PUBLICITE

#### CREATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE DES GARGUES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE D'AUBAGNE

Par délibération n° URBA-014-16092/24/CM en date du 18 avril 2024, le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence a approuvé la création d'une Zone d'Aménagement Différée (ZAD) sur le périmètre des Gargues, sur le territoire de la commune d'Aubagne pour une durée de six ans renouvelable dont le périmètre et l'état parcellaire sont joints à ladite délibération.

Le titulaire du droit de préemption dans le périmètre ZAD des Gargues est la Métropole Aix-Marseille-Provence.

332651

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité

CABINET CAUSSEMILLE  
178 cours LIEUTAUD  
13 006 MARSEILLE  
immatriculée au RCS 477 931 745

pour ses activités de :

- TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 01 02 2005  
- GESTION IMMOBILIERE depuis le 01 10 2004  
auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.  
Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89 rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.  
Il est précisé que cette fin de garantie pour l'(les) activité(s) de TRANSACTION IMMOBILIERE, GESTION IMMOBILIERE intervient à la suite d'une opération effectuée au profit de L'IMMOBILIERE DE LA BONNE MERE, client-sociétaire n° 172210, RCS 953658630, domicilié à 178 COURS LIEUTAUD 13 006 MARSEILLE 06, bénéficiant de la garantie financière auprès de GALIAN Assurances.

332237

### Commune de GARDANNE (Département des Bouches-du-Rhône)

#### IMAGINONS ENSEMBLE NOTRE CENTRE-VILLE DE DEMAIN

La Commune de Gardanne a le plaisir d'annoncer la tenue d'une seconde réunion publique concernant le projet de revitalisation de l'îlot Mistral (quartier situé derrière l'église).

Cette réunion s'inscrit dans la continuité des ateliers participatifs organisés en septembre dernier, en vue de recueillir les aspirations des habitants concernant le futur de cet espace urbain.

Cette nouvelle rencontre vise à hiérarchiser les contributions et les structurer autour d'exemples et de contraintes techniques, afin d'élaborer le projet.

Elle aura lieu le 23 mai 2024 à 18H00, à la Mairie.

332764



Commune DE MOURIES

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE MOURIES PROJET DU SITE « SALENGRO – LA FORGE »

ARTICLE 1 :

Par arrêté N°20240082 en date 15/05/2024, le Maire de la Commune de Mouries a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Mouries.

Le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, mis à l'enquête et soumis à évaluation environnementale et à avis de l'autorité environnementale, a pour objectif de faire évoluer le PLU pour permettre la réalisation du projet du site « Salengro – La Forge » qui prévoit la création de logements et d'un Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) répondant à un besoin d'intérêt général.

ARTICLE 2 :

Au terme de l'enquête et des conclusions émises par le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU ; éventuellement modifiée pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le plan local d'urbanisme sera ensuite transmis à l'autorité compétente de l'Etat.

ARTICLE 3 :

Monsieur Bernard GUEDJ a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Joël GUITARD en qualité de commissaire enquêteur suppléant par le Tribunal administratif de Marseille par décision n°E2400031/13 du 17/04/2024.

ARTICLE 4 :

Il sera procédé, du Lundi 3 juin 2024 à 8h30, au Vendredi 5 juillet 2024 inclus, jusqu'à 17h00 à une enquête publique portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU, pour une durée de 34 jours, sous la responsabilité du Maire, à qui toutes les informations sur le dossier pourront être demandées.

ARTICLE 5 :

Le dossier de l'enquête (comprenant notamment l'évaluation environnementale, l'avis de la MRAe ainsi que la note de réponse écrite du maître d'ouvrage, le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint avec les PPA ainsi que le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU) et le registre peuvent être consultés :

- Pour la version papier :  
- Mairie de Mouries - 35 Avenue Pasteur - 13890 Mouries, aux jours et heures

## APPEL D'OFFRES

332636

### AVIS RECTIFICATIF

#### MAIRIE D UVERNET-FOURS

#### EXTENSION ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS POUR LA CRÉATION D'UNE MICRO-CRÈCHE À L'ÉCOLE DE MOLANÈS

**NOM COMPLET DE L'ACHETEUR**  
MAIRIE D UVERNET-FOURS (401591)  
Numéro national d'identification  
SIRET : 21040226900018  
Ville UVERNET FOURS  
Code Postal 04400  
Groupement de commande : Non

#### INTITULÉ DU MARCHÉ

Extension et aménagements intérieurs pour la création d'une micro-crèche à l'école de Molanès  
Code CPV principal 45000000-7  
Type de marché Travaux

#### DESCRIPTION SUCCINCTE DU MARCHÉ

Le projet porte sur la création de locaux dédiés à l'accueil de jeunes enfants (0-3 ans) au sein de l'école des Molanès. Tous niveaux confondus, l'école accueille actuellement douze à quinze enfants à l'année : - le rez-de-chaussée comporte l'entrée des enfants des Cours Élémentaire et

Moyens et les services communs de plain-pied avec la cour et le préau des plus grands : le vestiaire, les sanitaires, les douches, les espaces de stockage de l'ensemble des matériels ludiques, jeux et jouets de l'école, un amphithéâtre, le réfectoire et sa cuisine ; - le niveau supérieur (R+1) abrite les trois salles de classes dans lesquelles se répartissent les cinq niveaux d'enseignement, un dortoir attenant à la salle des maternelles, des sanitaires adaptés à chaque âge et les bureaux des enseignants. C'est à ce niveau que se fait l'entrée des enfants de maternelle et CP depuis leur propre cour de récréation située au même niveau ; - le dernier niveau (R+2), sous toiture, est dédié aux temps calmes de l'école : lumineux, il dispose d'un dortoir, d'un atelier, d'une bibliothèque et d'un espace de laverie/buganderie avec sanitaires, soit une surface de 130 m2 environ. C'est à ce niveau que le projet de micro-crèche prend place tandis que les espaces et usages actuels seront déplacés aux étages inférieurs de l'école suite à l'accord de M. le maire et du directeur de l'école.

#### CRITÈRES D'ATTRIBUTION.

Prix des prestations : 70 %. Valeur technique : 20 %. Délais  
D'exécution : 10 %

#### INFORMATION RECTIFICATIVE

La visite de chantier initialement prévue le 15 mai aura lieu le 22 mai à 10h sur place.

332262

## AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

### ASA DU CANAL DE CARPENTRAS

#### CONTRAT D'ASSURANCES " RESPONSABILITÉ CIVILE ET RISQUES ANNEXES "

**NOM COMPLET DE L'ACHETEUR**  
ASA DU CANAL DE CARPENTRAS (937294)  
Numéro national d'identification  
SIRET : 20009974500016  
Ville  
CARPENTRAS  
Code Postal  
84200

#### MOYEN D'ACCÈS AUX DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

Lien URL vers le profil d'acheteur :  
<https://www.laprovencemarchespublics.com>  
<https://www.corsematinmarchespublics.com>

#### TYPE DE PROCÉDURE

Procédure adaptée ouverte

#### DATE ET HEURE LIMITE DE RÉCEPTION DES PLIS

07/06/2024 à 12:00

#### INTITULÉ DU MARCHÉ

Contrat d'assurances " Responsabilité civile et risques annexes "

#### TYPE DE MARCHÉ

Services

habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf jours fériés, jours exceptionnels de fermetures) ;

- Pour la version numérique :  
- Sur le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.mouries.fr/mon-quotidien/urbanisme/ep-laforge/>

- Sur un poste informatique mis à disposition du public, en mairie, Mairie de Mouries - 35 Avenue Pasteur - 13890 Mouries, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf jours fériés, jours exceptionnels de fermetures).

ARTICLE 6 :

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contrepropositions du Lundi 3 juin 2024, au Vendredi 5 juillet 2024 inclus aux horaires précisés à l'article 5 ci-dessus :

- Sur le registre d'enquête publique, établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à disposition du public en mairie, Mairie de Mouries - 35 Avenue Pasteur - 13890 Mouries, aux mêmes jours et horaires que pour la version papier du dossier et le poste informatique (voir article 5).

- En les envoyant par courrier électronique à l'adresse sécurisée suivante : service.urbanisme@mairie-mouries.fr

Les observations reçues par courrier électronique, seront publiées sur le site dédié à l'enquête publique et également annexées au registre d'enquête publique.

- En les adressant par voie postale au commissaire enquêteur au siège de l'enquête : en mairie, Monsieur Bernard GUEDJ, commissaire enquêteur – Mairie de Mouries - 35 Avenue Pasteur - 13890 Mouries. Elles seront également annexées au registre d'enquête.

ARTICLE 7 :

Monsieur Bernard GUEDJ, commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie, sise Mairie de Mouries - 35 Avenue Pasteur - 13890 Mouries, pour recevoir les observations écrites ou orales aux jours et heures suivants :

- Lundi 3 juin 2024, de 9h à 12h.

- Jeudi 13 juin 2024, de 14h à 17h.

- Jeudi 20 juin 2024 de 9h à 12h.

- Vendredi 28 juin 2024, de 9h à 12h.

- Vendredi 5 juillet 2024 de 14h à 17h.

ARTICLE 8 :

Le projet déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU a été soumis à évaluation environnementale, laquelle est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et la réponse écrite du maître d'ouvrage.

ARTICLE 9 :

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Mouries, et seront publiés sur le site internet de la commune pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

ARTICLE 10 :

Cet avis d'enquête sera également affiché 15 jours au moins avant l'ouverture et durant toute la durée de l'enquête pour être lisible des voies publiques, 59 Avenue Roger Salengro-13890 MOURIES (Site du projet) et aux lieux d'affichage habituels sur le territoire communal.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Madame Alice ROGGIERO, Maire de la Commune de Mouries.

330687



## AVIS DE MARCHÉ

OFFICE DE TOURISME, DES LOISIRS ET DES CONGRES DE MARSEILLE  
11 LA CANEBIERE - CS 60340  
13211 MARSEILLE CEDEX 01

**OBJET DU MARCHÉ :**  
PRESTATION DE TRANSORT DE PERSONNES A CYCLES AVEC CHAUFFEURS LORS DE LA PIETONISATION DU VIEUX PORT DE MARSEILLE – ETE 2024

#### PROCEDURE :

MAPA – ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE – LOT UNIQUE – DUREE LIMITEE DEFINIE DANS CCTP-RC

#### N° DE MARCHÉ :

MAPA-23-OTCM-VELOS POUSSE-POUSSE / TUK-TUK

#### CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères précisés dans le Règlement de Consultation

#### DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

21/05/2024 à 12h00

#### CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES OU DES CANDIDATURES :

Transmission par voie électronique obligatoire sur :  
<http://www.achatpublic.com>

#### POUR RETROUVER CET AVIS DANS SON INTÉGRALITÉ ET ACCÉDER AU DCE, SUIVRE LE LIEN :

[https://m365.eu.vadeseecure.com/safeproxy/v4?f=0NHZU25oa11EU9R0AFtCiHORFLU9IFDOQBpLYxWJav\\_B3gGDadqEPc24BKuCPqX8fh65OQcqA1owbZLoA8LA&i=28E4Qr3BAtrDrX\\_8lqsKHjRK8zScDjMueq8pKgkS8i1mTdTj5261OsdE9RWBtda20pG2axBQ36gxpX1v9wgFw&k=OSph&r=VhdnYWnPO37ipqkUJ9M762Z4uxAz0nt5bGV2adNy1H34xBcMp0mzzFmKzHd2Vf&s=8d3f980cece415d95d103c13d4cc8bc6b6f45cd995904d4983346246e5e134&u=https%3A%2F%2Fwww.achatpublic.com%2Fsdm%2Fent%2Fgen%2Fent\\_detail.do%3FPCSLID%3DCSL\\_2024\\_Df3utzkWGn%26v%3D1%26selected%3D0](https://m365.eu.vadeseecure.com/safeproxy/v4?f=0NHZU25oa11EU9R0AFtCiHORFLU9IFDOQBpLYxWJav_B3gGDadqEPc24BKuCPqX8fh65OQcqA1owbZLoA8LA&i=28E4Qr3BAtrDrX_8lqsKHjRK8zScDjMueq8pKgkS8i1mTdTj5261OsdE9RWBtda20pG2axBQ36gxpX1v9wgFw&k=OSph&r=VhdnYWnPO37ipqkUJ9M762Z4uxAz0nt5bGV2adNy1H34xBcMp0mzzFmKzHd2Vf&s=8d3f980cece415d95d103c13d4cc8bc6b6f45cd995904d4983346246e5e134&u=https%3A%2F%2Fwww.achatpublic.com%2Fsdm%2Fent%2Fgen%2Fent_detail.do%3FPCSLID%3DCSL_2024_Df3utzkWGn%26v%3D1%26selected%3D0)

331235



## AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

SA ERILIA, SOCIÉTÉ À MISSION  
Mme Nathalie CALISE - Secrétaire Générale  
72 bis rue Perrin Solliers  
BP 13291  
13291 MARSEILLE - 06  
Tél : 04 91 18 45 45  
SIRET 05881167000015

#### RÉFÉRENCE ACHETEUR : 667

L'avis implique un marché public.

Immobilier et de bureaux en vue de la création de logements locatifs sociaux à Marseille 13006

#### PROCÉDURE : Procédure avec négociation

**CRITÈRES D'ATTRIBUTION :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

#### REMISE DES CANDIDATURES : 03/06/24 à 12h00 au plus tard.

#### ENVOI À LA PUBLICATION LE : 19/04/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.erilia.fr>